



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE  
L'INSTITUT PONTIFICAL JEAN-PAUL II  
POUR LES ÉTUDES SUR LE MARIAGE ET LA FAMILLE**

*Salle Clémentine  
Samedi 5 avril 2008*

*Messieurs les cardinaux,  
vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,  
chers frères et sœurs!* C'est avec une grande joie que je vous rencontre à l'occasion du congrès international "*L'huile sur les blessures. Une réponse aux plaies de l'avortement et du divorce*", organisé par l'Institut pontifical Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille, en collaboration avec les *Knights of Columbus*. Je me réjouis avec vous du sujet qui fait l'objet de vos réflexions durant ces journées, tant il est actuel et complexe, et en particulier pour la référence à la parabole du bon samaritain (Lc 10, 25-37), que vous avez choisi comme clé pour aborder les plaies de l'avortement et du divorce, qui comportent tant de souffrances dans la vie des personnes, des familles et de la société. Oui, de nos jours les hommes et les femmes se trouvent parfois réellement dépouillés et blessés, aux marges des chemins que nous parcourons, sans que souvent personne n'écoute leur appel à l'aide et ne s'approche de leur peine, pour la soulager et la guérir. Dans le débat, souvent purement idéologique, une espèce de conjuration du silence se crée à leur égard. Ce n'est que dans l'attitude de l'amour miséricordieux que l'on peut se rapprocher des victimes pour leur porter secours et leur permettre de se relever et de reprendre le chemin de l'existence. Dans un contexte culturel marqué par un individualisme grandissant, par l'hédonisme et, trop souvent également, par un manque de solidarité et de soutien social approprié, la liberté humaine, face aux difficultés de la vie, est amenée dans sa fragilité à des décisions contraires à l'indissolubilité du pacte conjugal et au respect dû à la vie humaine à peine conçue et encore protégée dans le sein maternel. Divorce et avortement sont des choix de nature certes différentes, parfois pris dans des circonstances difficiles et dramatiques, qui comportent souvent des traumatismes et qui sont à l'origine de souffrances profondes pour ceux qui les prennent. Ils font aussi des victimes innocentes: l'enfant à peine conçu et pas encore né, les enfants impliqués dans la rupture des liens familiaux. Tous gardent des blessures qui marquent

leur vie de façon indélébile. Le jugement éthique de l'Eglise à l'égard du divorce et de l'avortement provoqué est clair et connu de tous: il s'agit de fautes graves qui, dans une mesure différente et exception faite de l'évaluation des responsabilités subjectives, lèsent la dignité de la personne humaine, entraînent une profonde injustice dans les rapports humains et sociaux et offensent Dieu lui-même, garant du pacte conjugal et auteur de la vie. Et cependant l'Eglise, sur l'exemple de son Maître Divin, a toujours face à elle les personnes concrètes, surtout les plus faibles et les plus innocentes, qui sont victimes des injustices et des péchés, et également ces autres hommes et femmes qui, ayant commis ces actes, sont entachés de leurs fautes et en portent les blessures intérieures, cherchant la paix et la possibilité d'une reprise. L'Eglise a comme premier devoir de se rapprocher de ces personnes avec amour et délicatesse, avec égard et attention maternelle, pour annoncer la proximité miséricordieuse de Dieu en Jésus Christ. C'est en effet lui, comme nous l'enseignent les Pères, le véritable bon samaritain, qui s'est fait notre prochain, qui verse l'huile et le vin sur nos plaies et qui nous conduit à l'auberge, l'Eglise, dans laquelle il nous fait soigner, en nous confiant à ses ministres et en payant en personne à l'avance pour notre guérison. Oui, l'Evangile de l'amour et de la vie est toujours également Evangile de la Miséricorde, qui s'adresse à l'homme concret et pécheur que nous sommes, pour le relever après toutes ses chutes, pour le guérir de toutes ses plaies. Mon bien-aimé prédécesseur, le serviteur de Dieu Jean-Paul II, dont nous venons de célébrer le troisième anniversaire de la mort, dit à l'occasion de l'inauguration du nouveau sanctuaire de la divine miséricorde à Cracovie: "Il n'existe pas pour l'homme d'autre source d'espérance en dehors de la miséricorde de Dieu" (17 août 2002). A partir de cette miséricorde l'Eglise cultive une confiance indomptable dans l'homme et dans sa capacité à se relever. Elle sait que, avec l'aide de la grâce, la liberté humaine est capable du don de soi définitif et fidèle, qui rend possible le mariage d'un homme et d'une femme comme pacte indissoluble, que la liberté humaine, même dans les circonstances les plus difficiles, est capable de gestes extraordinaires de sacrifice et de solidarité pour accueillir la vie d'un nouvel être humain. On peut ainsi voir que les "non" que l'Eglise prononce dans ses indications morales et sur lesquels l'attention de l'opinion publique s'arrête de façon unilatérale, sont en réalité des grands "oui" à la dignité de la personne humaine, à sa vie et à sa capacité d'aimer. Ils sont l'expression de la confiance constante que, malgré leur faiblesse, les êtres humains sont en mesure de répondre à la vocation la plus haute pour laquelle ils ont été créés: celle d'aimer. A cette même occasion, Jean-Paul II poursuivait: "Il faut transmettre au monde ce feu de la miséricorde. Dans la miséricorde de Dieu, le monde trouvera la paix" (ibid.). Ici se greffe la grande tâche des disciples du Seigneur Jésus, qui se trouvent des compagnons de route dans les nombreux frères, hommes et femmes de bonne volonté. Leur programme, le programme du bon samaritain, est "un cœur qui voit. Ce cœur voit où l'amour est nécessaire et il agit en conséquence" (Encyclique *Deus caritas est*, 31). En ces jours de réflexion et de dialogue vous vous êtes penchés sur les victimes touchées par les blessures du divorce et de l'avortement. Vous avez avant tout constaté les souffrances, parfois traumatisantes, qui touchent les "enfants du divorce", marquant leur vie jusqu'à rendre beaucoup plus difficile leur chemin. Quand se rompt le pacte conjugal, ceux qui en souffrent par dessus tout sont inévitablement les enfants, qui sont le signe vivant de son indissolubilité. L'attention solidaire et pastorale devra donc faire en sorte que les enfants ne soient

pas les victimes innocentes des conflits des parents qui divorcent, et que soit assurée dans la mesure du possible la continuité du lien avec leurs parents et aussi ce rapport avec leurs origines familiales et sociales indispensable à une croissance équilibrée, psychologique autant qu'humaine. Vous avez aussi porté votre attention sur le drame de l'avortement, qui laisse des marques profondes, parfois indélébiles sur la femme qui l'accomplit et sur les personnes qui l'entourent, et qui provoque des conséquences dévastatrices dans la famille et dans la société, notamment par la mentalité matérialiste de mépris de la vie qu'il entretient. Combien de complicités égoïstes sont souvent à la racine d'une décision douloureuse que tant de femmes ont dû affronter seules et dont elles gardent une blessure dans l'âme jamais cicatrisée! Bien que ce qui s'est produit demeure une grave injustice et ne soit pas en soi remédiable, je fais mienne l'exhortation adressée dans l'Encyclique *Evangelium vitae* aux femmes qui ont eu recours à l'avortement: "Ne vous laissez pas aller au découragement et ne renoncez pas à l'espérance. Sachez plutôt comprendre ce qui s'est passé et interprétez-le en vérité. Si vous ne l'avez pas encore fait, ouvrez-vous avec humilité et avec confiance au repentir: le Père de toute miséricorde vous attend pour vous offrir son pardon et sa paix dans le sacrement de la réconciliation. [Vous pouvez confier avec espérance votre enfant à ce même Père et à sa miséricorde]" (n. 99). J'exprime ma profonde appréciation pour toutes ces initiatives sociales et pastorales qui visent à la réconciliation et au soin des personnes blessées par le drame de l'avortement et du divorce. Elles constituent, avec tant d'autres formes d'engagement, des éléments essentiels pour la construction de cette civilisation de l'amour, dont l'humanité n'a jamais eu autant besoin qu'aujourd'hui. En implorant le Seigneur Dieu miséricordieux, qu'Il vous invite toujours plus à imiter Jésus, bon samaritain, pour que son Esprit vous enseigne à regarder avec des yeux neufs la réalité de nos frères qui souffrent, qu'Il vous aide à réfléchir avec de nouveaux critères et vous pousse à agir dans un élan généreux dans la perspective d'une authentique civilisation de l'amour et de la vie, je donne à tous une bénédiction apostolique spéciale.